



Une agriculture diversifiée et responsable

En moins de trente ans, la France a connu une très forte chute du nombre d'exploitations et une diminution constante de l'espace agricole. En ce début du 21^e siècle, les agriculteurs français ont plusieurs défis à relever : continuer à nourrir la population en quantité et en qualité suffisantes et moyennant un prix accessible, mener la transition agroécologique, diversifier leurs activités pour accroître leurs revenus et créer de véritables entreprises pour les optimiser.



La transition énergétique territoriale

La forêt couvre environ un tiers du territoire métropolitain et sa surface a doublé en deux siècles. Pour autant, du fait notamment de son morcellement, elle demeure sous-exploitée, alors même que le bois constitue la première énergie renouvelable. L'enjeu est donc d'optimiser la gestion forestière. Et, ce, d'autant que la France est en retard par rapport à ses voisins en matière d'énergie renouvelable. L'eau, le vent, le soleil... sont des ressources disponibles pour produire de l'énergie, mais le coût et l'intermittence de ces énergies renouvelables demeurent un frein à leur développement.



Une ville moderne et équilibrée

En 2050, 80 % de la population mondiale vivra dans des zones urbaines. C'est dire les défis à relever en matière de logements, d'infrastructures, de protection de l'environnement... Pour être attractive, chaque ville devra à la fois satisfaire des besoins individuels (logement, nourriture, soins, emploi, réseaux) et collectifs (pollution, énergie, bioDiversité, mixité sociale, multifonctionnalité des espaces).



Une fiscalité favorable au territoire

Pour faire face aux nombreux défis qui se posent au Territoire, il convient de traiter des aspects fiscaux et financiers. Le développement harmonieux de tous nos environnements dépend, en effet, d'une mise en cohérence des politiques publiques et d'adaptation des règles fiscales et financières qu'il s'agisse de l'activité agricole, de la transition énergétique, de la gestion de l'espace entre différents usages et du respect de l'environnement et de la biodiversité.



Prévenir les recours contre les autorisations d'urbanisme





Prévenir les recours contre les autorisations d'urbanisme

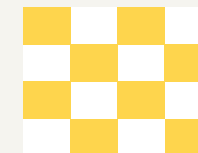
La prévention des recours abusifs contre les autorisations d'urbanisme est d'intérêt général. Dans ce contexte, les mesures proposées par le législateur dans le projet de loi « ELAN » sont de nature à combattre efficacement les recours abusifs connus de l'auteur et du titulaire d'une autorisation d'urbanisme. En revanche, la méconnaissance, tant par son auteur que par son titulaire, de possibles interruption ou suspension du délai de recours contre une autorisation d'urbanisme est une source majeure d'insécurité juridique, propice au développement de recours abusifs.

L'accès à la justice est un droit fondamental, justifiant l'interruption du délai de recours en cas de demande d'aide juridictionnelle, sous réserve qu'elle soit connue de l'auteur

et du titulaire de l'autorisation d'urbanisme. Par ailleurs, l'accès à la justice n'est pas remis en cause par la seule existence d'un désaccord entre l'assureur et l'assuré au sujet de mesures à prendre pour régler un différend dans les conditions de l'article L. 127-4 du Code des assurances.

Voilà pourquoi il est proposé :

- ▶ Que toute demande d'aide juridictionnelle dans le cadre d'un recours contre une autorisation d'urbanisme soit obligatoirement notifiée à l'auteur et au titulaire de cette autorisation, sous peine d'irrecevabilité d'office du recours ;
- ▶ Que le législateur écarte l'application de l'article L. 127-4 du Code des assurances dans le cadre des recours contre les autorisations d'urbanisme.



**TERRITOIRE ET
CONSCIENCES**

Think Tank
Territoire et Consciences
44 rue du Général Foy
75008 Paris

